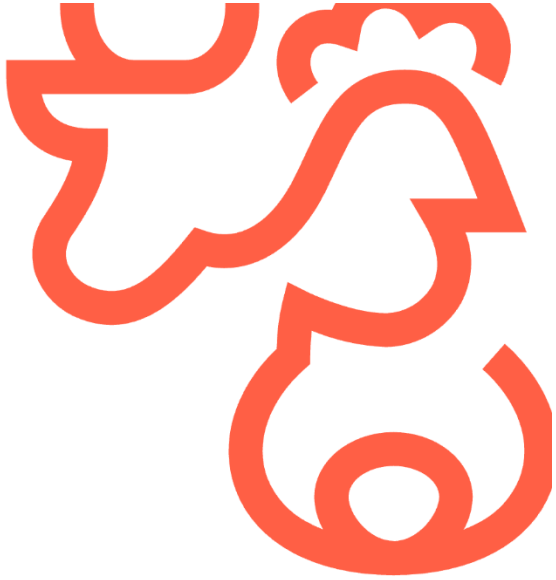




Systemes herbagers : intérêt économique, social et environnemental

Portes-ouvertes de la Ferme du Bois

Yoann QUINIOU

Juvigny-Val-d'Andaine, 4 novembre 2025



Organisé par le groupe d'éleveurs herbagers et l'Institut de l'Élevage
dans le cadre du projet européen Pathways



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020
Research and Innovation Programme under grant agreement No 101000395.



INTRODUCTION

Les systèmes herbagers, pâturants et économes restent encore peu connus des apprenants, alors même qu'ils présentent de nombreux atouts sur les plans économique, environnemental et social. Ce livret restitue le travail d'objectivation de ces intérêts, réalisé avec un groupe d'éleveurs herbagers du Grand Ouest et animé par l'Institut de l'Élevage dans le cadre du projet européen Pathways.

Conçu en priorité pour les enseignants – mais également accessible aux élèves – ce document est à lire avant la porte-ouverte organisée à la ferme du Bois, le 4 novembre 2025. Il a pour vocation d'approfondir les éléments travaillés en amont et de préparer la rencontre afin de favoriser des échanges riches le jour J.

Le livret est structuré en plusieurs parties :

- une présentation de la ferme du Bois,
- le détail des trois ateliers qui seront proposés lors de la porte-ouverte :
 - le parcours à l'installation en système herbager avec vèlages groupés de printemps de Yoann Quiniou,
 - l'intérêt économique et social des fermes herbagères,
 - leur intérêt environnemental.

Bonne lecture et à bientôt !

Yoann Quiniou, Soline Schetelat, Gwendoline Elluin,
Hélène Chambaut, Amandine Menet (Idele)



PATHWAYS : UN PROJET EUROPÉEN POUR DÉFINIR LES AVENIRS DE L'ÉLEVAGE

Le projet européen **Pathways (2021-2026)** étudie les chemins possibles pour assurer la transition des filières animales européennes et renforcer d'ici 2050 la cohérence entre production, durabilité, qualité des produits et attentes sociétales nouvelles. Dans ce cadre, trois groupes d'agriculteurs français porteurs d'avenirs se sont portés volontaires pour participer aux réflexions en porcs, volailles, bovins.

A l'ouest, principal bassin laitier français, les fermes ayant plus d'un tiers de maïs fourrage dans leurs surfaces fourragères sont prédominantes. Il y a 20 ans déjà, 44% du lait français produit en plaine l'était dans des fermes avec ce profil. Cependant les prairies jouent un rôle crucial pour la qualité de l'eau, des sols et la biodiversité. Afin de faire connaître les atouts d'une production laitière valorisant l'herbe aux jeunes, le groupe d'éleveurs laitier volontaires Pathways souhaite échanger lors de journées à la ferme et montrer leurs bons résultats économiques et environnementaux. Idele les accompagne dans leur démarche. Merci de noter vos observations pendant la visite et de prendre un temps en fin de journée pour nous donner votre retour : ce qui vous a plu, ce qui vous manque encore... cela profitera aux prochaines journées.

La Ferme du Bois

Je me suis installé hors cadre familial en janvier 2023 sur une ferme laitière conduite en agriculture biologique et en système tout herbe. Partant de cette base, j'ai fait évoluer la ferme vers un système encore plus pâturant en mettant notamment en place les vèlages groupés de printemps.

En élevant des vaches laitières en système vèlages groupés de printemps (VGP) tout à herbe, le principe est de faire produire les animaux par le pâturage au moment où l'herbe pousse, c'est-à-dire du printemps à l'automne, en groupant l'intégralité des vèlages au printemps et en fermant la salle de traite l'hiver lorsque l'herbe ne pousse plus. Ce système, très simple sur le papier, nécessite tout de même d'adapter le troupeau à cette façon de travailler, d'aménager le parcellaire pour le pâturage et d'acquérir des connaissances sur la gestion de l'herbe.

Outre les performances économiques indéniables, cette façon de travailler innovante permet de proposer une réponse aux multiples enjeux sociétaux auxquels notre génération doit faire face (et très certainement les suivantes aussi) : l'effondrement de la biodiversité, le dérèglement climatique, l'accroissement des pathologies cardiovasculaires et des cancers, etc. J'essaye ainsi de mettre en place des pratiques de production vertueuses permettant d'avoir un impact le plus positif possible quant à ses enjeux.

Ce système de production est aussi pleinement pensé pour satisfaire au bien-être de l'éleveur : l'environnement de travail est sain et agréable et le temps de travail est maîtrisé ce qui permet de bien vivre son métier, de ne pas se sentir « esclave » de son élevage, d'avoir du temps pour des activités extérieures et de prendre des vacances plusieurs fois dans l'année. La pause hivernale permet également de prendre du recul, de se former et de prendre le temps de réfléchir à de nouveaux projets. Aujourd'hui, après 2 ans et demi d'installation, j'ai encore pas mal de travail pour finaliser la mise en place de ce système mais je me sens épanoui dans mon activité et j'y trouve énormément de sens.

Yoann Quiniou



S'installer en système herbager avec vèlages groupés de printemps

POURQUOI AVOIR CHOISI CE SYSTÈME EN PARTICULIER ?

Le système vèlages groupés de printemps (VGP) est un mode d'élevage basé sur les cycles biologiques naturels pouvant se résumer au travers de deux principes majeurs :

- La vache est un herbivore, son alimentation doit donc au maximum se baser sur de l'herbe pâturée.
- Il faut faire coïncider la disponibilité de la ressource en herbe avec les besoins des animaux, il faut donc faire vèler les animaux au début du printemps pour qu'ils puissent produire et élever leurs petits au moment où l'herbe de qualité est abondante.

En cherchant à appliquer le plus possible ces deux principes, on obtient un système cohérent, durable et rentable.

Pour des raisons économiques

En observant les bilans et les comptes de résultats de nombreuses structures d'élevage, on s'aperçoit que ces dernières travaillent avec d'importants capitaux, des niveaux d'investissements conséquents, ainsi que d'importantes charges opérationnelles et de structure. Dans la majorité des cas, ce genre de fonctionnements économiques obligent les éleveurs à avoir recours à d'importants emprunts, ce qui a pour conséquence de les obliger à générer un important chiffre d'affaires afin de faire face aux annuités de remboursements. Cette pression de résultat permanente conjuguée à un mode de production très dépendant des cours des matières premières et de la volatilité des marchés, ne laisse, selon moi, que peu de marge de manœuvre pour se tirer un revenu convenable et aborder son travail quotidien en toute sérénité.

De ce constat, j'ai donc abordé mon installation sous un tout autre angle d'attaque, il fallait m'installer sur un système nécessitant peu d'investissements afin de réduire la pression des annuités et avoir la capacité de dégager du revenu. Le système VGP s'avère extrêmement performant pour répondre à ces deux enjeux !

Les moyens de production sont limités : peu de bâtiments, peu de matériel et d'équipements, moins de stocks, moins de consommation d'énergie ; ainsi que des dépenses opérationnelles faibles : pas d'achats d'aliment, très peu d'intrants, peu de consommation de fuel. De plus, dans ce système les animaux sont certes moins productifs mais ils sont plus rustiques, ont une meilleure longévité, moins de pathologies, et ils bénéficient de meilleures conditions de vie et de bien-être ; ce qui induit moins de frais vétérinaires. Le revenu et les performances économiques sont générés par le fait que ce système de production est économe et que les animaux produisent du lait au pâturage durant toute la lactation.

Par conviction environnementale

Sur la ferme, la prairie pâturée pérenne conduite en agriculture biologique constitue donc l'élément central autour duquel tout le reste gravite. Il s'agit tout d'abord d'un important réservoir de biodiversité ; renforcé également par la présence de nombreux arbres, haies et vergers, ainsi que par la présence de cours d'eau et de mares. Tous ces différents biotopes constituent un véritable écosystème à part entière qui assure des conditions favorables à de nombreuses formes de vie essentielles à la durabilité des systèmes agricoles. La présence de cet écosystème vivant sur la ferme apporte également de nombreux autres bénéfices favorables à l'environnement : qualité de l'eau élevée, stockage important de carbone, maintien des éléments fertilisants du sol, etc.

Là encore, le système VGP pâturant tout herbe, à travers ses pratiques vertueuses et respectueuses des espaces naturels, propose une réponse favorable quant aux enjeux environnementaux et climatiques auxquels notre société doit faire face. De plus, cette façon de produire respectueuse de toute forme de vie, l'est également pour l'être humain.

Pour mieux organiser mon travail et avoir une meilleure qualité de vie

Tout d'abord, le système VGP pâturant tout herbe mis en place sur la ferme offre une qualité de vie certaine pour les éleveurs puisqu'il permet une réduction du temps de travail, ainsi qu'une diminution du stress car moins dépendant des éléments extérieurs non maîtrisables (volatilité des prix, raréfaction des énergies fossiles, dettes bancaires). Pour ma part, je pense que la mise en place d'un tel système sur ma ferme me permet de mieux vivre

mon quotidien, de m'épanouir dans ma vie et mon métier et de pouvoir consacrer du temps à des activités extérieures à la ferme. Je nuancerais cependant ce point puisqu'en tant que jeune installé, la charge de travail reste supérieure par rapport à un élevage similaire en rythme de croisière. Les bonnes performances économiques permettent également d'embaucher de la main-d'œuvre ce qui ajoute également de la souplesse dans le travail (1.8 UMO salarié).

Le groupage de tous les vêlages sur une seule période de l'année permet une simplification de l'organisation du travail, puisque celui-ci est saisonnalisé et rationalisé. C'est quelque chose que j'apprécie particulièrement. Je suis plus performant et ne me lasse pas puisque chaque période de l'année est régie par sa tâche (vêlages et soins aux veaux, récoltes, reproduction des animaux, tarissements, etc). Je peux également bénéficier de vrais moments de pause, notamment l'hiver, ce qui me permet de prendre du recul sur mon activité, de tirer des bilans, de me former et de prendre le temps de réfléchir à de nouveaux projets.

Enfin, un autre gros point fort du système réside dans la qualité des denrées alimentaires produites sur la ferme, puisqu'en plus du cadre de vie sain et agréable que ce système permet pour les voisins et riverains, les bienfaits nutritionnels et pour la santé du consommateur de ce type de produits sont bien renseignés.

Pour conclure, je dirais que la cohérence à tous les niveaux de ce système d'élevage m'a tout de suite attiré et convaincu. Aujourd'hui j'aimerais pouvoir partager mon expérience d'installation et pouvoir démontrer qu'il est tout à fait possible de réussir son installation et de bien vivre sur une ferme cohérente à taille humaine grâce à un système très pâturant. Je pense qu'il est indispensable de faire connaître nos systèmes pâturant, économes, rentables et vertueux pour les hommes et la nature auprès des agriculteurs actuels et surtout de demain.

LES ÉLÉMENTS INCONTOURNABLES POUR RÉUSSIR SON INSTALLATION EN SYSTÈME HERBAGER AVEC VÊLAGES GROUPÉS DE PRINTEMPS

Bien choisir sa ferme

Pour s'installer sur un tel système, le choix de la ferme est très important. Les critères essentiels à mes yeux sont les suivants :

- Choisir une ferme avec un parcellaire groupé. Il faudrait selon moi un minimum de 0,2 à 0,3ha/VL accessibles au pâturage. Pour ma part, je recherchais une ferme avec un minimum de 0,5 à 0,6 ha accessible par VL. Ce point est primordial puisque les vaches doivent pâturer au maximum afin de pouvoir obtenir une rentabilité économique !
- Il faut pouvoir s'installer à moindre coût. Le montant de reprise ne doit pas être trop élevé puisque comme je l'ai expliqué plus tôt, la rentabilité est dépendante du niveau des annuités, et donc des investissements. Pour ma part, j'ai également cumulé ce point stratégique avec le recours à la location et le fermage plutôt que l'achat pour alléger les annuités et toujours garder une souplesse économique importante.
- Il est largement préférable de se situer dans une zone pédoclimatique favorable à la pousse de l'herbe. Ainsi, le système est plus robuste dans une zone géographique où les températures estivales ne sont pas trop élevées (le nord/nord-ouest de la France est plus favorable), où la pluie est relativement régulière tout au long de l'année et où les sols sont plutôt de bonne qualité agronomique, fertiles, productifs et portants.

La maîtrise d'un pâturage rationnel et organisé, associé à la maîtrise de la reproduction constituent les deux points essentiels pour la réussite technico-économique du système.

Se donner les moyens de mettre en place du pâturage tournant dynamique

L'aménagement du parcellaire pour mettre en place un système de pâturage efficace, performant et rationnel est pour moi un indispensable lorsqu'on s'installe sur ce système de production. Le premier levier réside dans la création de chemins d'accès aux pâtures, dans l'aménagement d'un système d'abreuvement et de clôture simple et fiable. De mon point de vue, si les investissements doivent se trouver quelque part c'est ici car le pâturage des

prairies, c'est le cœur du système. Le second levier réside dans le fait de bien maîtriser la gestion du pâturage afin de toujours offrir une herbe de qualité optimale au troupeau et parce que tout le système fourrager dépend de la bonne maîtrise de ce pâturage. Le but est de produire le plus de lait possible par le pâturage pour toujours chercher à avoir les coûts de production les plus faibles possibles. Sur la ferme, l'objectif est de produire 85% de notre lait par le pâturage uniquement. Lorsque l'herbe seule ne suffit pas à satisfaire les besoins du troupeau : en début de lactation (février/mars), en fin de lactation (à partir du 15 novembre) et parfois lorsque l'été est trop sec, les animaux sont complémentés par de l'enrubannage de qualité afin de soutenir la production laitière et l'hiver lorsque les vaches sont tarées, elles sont nourries au foin. Lorsque ce pâturage tournant est correctement maîtrisé, on obtient des coûts alimentaires absolument imbattables.

Réussir à grouper les vêlages rapidement

L'autre aspect essentiel de la réussite technico-économique du système réside dans la capacité à grouper les vêlages au printemps afin de minimiser les coûts de production et de fermer la salle de traite en hiver. Grouper les vêlages sur une période courte peut parfois prendre du temps et nécessite une adaptation du troupeau à cette conduite, ainsi réformer les animaux inadaptés est une nécessité. Sur la ferme, la conduite préalable était déjà favorable, puisque les vêlages étaient étalés sur seulement 6 mois de l'année, de février à août. J'ai pu lors de mon année de parrainage avoir la main sur la reproduction du troupeau et ainsi gagner une année dans la mise en place du système VGP. De ce fait, dès ma première année d'installation les vêlages étaient groupés du 1^{er} février à fin avril. Aujourd'hui je fais vêler environ 70 vaches du 10 février au 5-10 avril. L'adaptation du troupeau à cette conduite groupée passe en premier lieu par une sélection sur la voie femelle : il faut élever les femelles de renouvellement issues de vaches déjà adaptées à cette conduite, c'est-à-dire des vaches sans problème qui vêlent en premier (gage de fertilité). Ensuite la sélection par voie mâle est activée : choisir des taureaux de races adaptées avec une bonne fertilité. Lors de la mise en place de cette conduite, il faut prévoir suffisamment de génisses les premières années pour anticiper les réformes ou prévoir d'acheter des animaux de génétique déjà adaptée à ce système. Je pense que ce sont les animaux qui doivent s'adapter au nouveau système dans lequel on leur demande d'évoluer, et non à l'éleveur de s'adapter aux animaux déjà en place. Toute la réussite du système réside dans le maintien de vêlages bien groupés. La période de reproduction est pour moi le moment le plus important de l'année !

Performance Economique et Humaine

Les fermes herbagères du groupe herbager Pathways ont fait le choix de réduire au maximum l'utilisation d'intrants, maximiser l'utilisation de l'herbe, se convertir en agriculture biologique. La cohérence globale de leur système impacte positivement leurs résultats économiques. L'organisation du travail sur les fermes du groupe leur permet un équilibre satisfaisant entre vie professionnelle et personnelle.

MÉTHODOLOGIE

Nous avons comparé les performances économiques des fermes herbagères du groupe Pathways avec celles des fermes du Grand Ouest (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire) en suivi dans le cadre de Inosys Réseaux d'élevage¹ sur l'année 2021. Les 9 éleveurs du groupe Pathways ont partagé leurs données économiques de l'année 2021 pour les exploitations en « routine » (7 fermes) et de l'année 2023 pour ceux qui se sont installés récemment (3 fermes). **Les résultats des fermes Inosys se situent en général dans la fourchette haute des résultats moyens du RICA, mais restent atteignables par la majorité des éleveurs.**

 Conventionnel > 30% de maïs 51 fermes du Grand Ouest	 SAU 131 ha	 SFP 80 ha	 Part de maïs dans la SFP 43%	 Nombre de vaches laitières 94	 Production laitière 8 350 L/VL	 Travail 2,6 UMO
 Conventionnel < 30% de maïs 38 fermes du Grand Ouest	 SAU 152 ha	 SFP 114 ha	 Part de maïs dans la SFP 20%	 Nombre de vaches laitières 98	 Production laitière 7 200 L/VL	 Travail 2,9 UMO
 Bio 27 fermes du Grand Ouest	 SAU 146 ha	 SFP 129 ha	 Part de maïs dans la SFP 8%	 Nombre de vaches laitières 100	 Production laitière 5 800 L/VL	 Travail 2,9 UMO
 Groupe herbager 9 fermes du Grand Ouest	 SAU 85 ha	 SFP 71 ha	 Part de maïs dans la SFP 0%	 Nombre de vaches laitières 51	 Production laitière 4 800 L/VL	 Travail 1,7 UMO
 Ferme du Bois *	 SAU 70 ha	 SFP 70 ha	 Part de maïs dans la SFP 0%	 Nombre de vaches laitières 45	 Production laitière 3 695 L/VL	 Travail 1,8 UMO

On constate que les moyens de production sont en moyenne moins importants pour les éleveurs du groupe Pathways (SAU, nombre de vaches et d'UMO plus faibles) par rapport aux fermes Inosys du grand Ouest. Les systèmes sont plus herbagers avec plus de prairies permanentes (63 ha en moyenne contre 48 ha pour les fermes Inosys) et ils sont plus spécialisés (pas de bovins viande et pas ou peu de grandes cultures).

**Ces chiffres correspondent à 2023. En 2024, dans le cadre du changement de système, les chiffres évoluent pour atteindre 50 VL et 2,5 UMO.*

¹ Pour en savoir plus sur Inosys : <https://portail.inosys-reseaux-elevage.fr/FR/index.awp>

RAPPEL DES DÉFINITIONS

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles représentent l'ensemble des dépenses liées aux productions. Elles sont variables car proportionnelles à la surface en production végétale, au nombre d'animaux de l'atelier d'élevage ou liées aux quantités produites et commercialisées. Dans les charges opérationnelles sont comptabilisés notamment : les engrais, semences, le gazole, l'alimentation du troupeau, les produits et frais vétérinaires, etc. Le coût alimentaire utilisé par la suite est calculé tel que :

		Dettes	
		Rémunération	
		Annuités	
Produits = Lait + Viande	Marge brute globale = Produits - Charges opérationnelles	Marge brute globale	Charges de structure = Mécanisation, frais divers, assurances, fermage, ...
	Charges opérationnelles = Dépenses liées aux productions		

Coût alimentaire = concentrés autoproduits et achetés + achats de coproduits + achats de fourrages + coût de la SFP (travaux par tiers SFP + semences + fournitures + assurances + autres charges)

Charges de structure

Indépendamment des caractéristiques numéraires de production, chaque ferme assume des dépenses qualifiées de charges fixes. Dans les charges de structure sont comptabilisés notamment : amortissement du matériel et des bâtiments, fermage, assurance, entretien du matériel, frais de personnels, etc. Les charges de mécanisation utilisées par la suite sont calculées ainsi :

Charges de mécanisation = carburant et lubrifiant + entretien + achat petit matériel + crédit-bail + amortissement matériel + travaux par tiers

Le revenu disponible

Le revenu disponible fournit des informations sur l'équilibre financier de la ferme et permet de savoir si elle dégage suffisamment d'argent pour que l'éleveur puisse subvenir à ses dépenses personnelles et professionnelles.

Revenu disponible = marge brute (produits – charges opérationnelles) + aides (couplées et découplées) – charges de structure – annuités (remboursement emprunts)

Le capital

Le capital d'exploitation se compose : du foncier, des bâtiments d'exploitation, du cheptel, du matériel et des biens incorporels. Le calcul du capital par Unité de Main d'œuvre (UMO) exploitant, permet d'évaluer la valeur et la transmissibilité de la ferme. Les variables définies ci-dessus sont utilisées dans la suite du document afin d'analyser les exploitations herbagères.

UNE CONDUITE ÉCONOME

Des charges opérationnelles qui pèsent moins lourd par rapport aux éleveurs réseaux

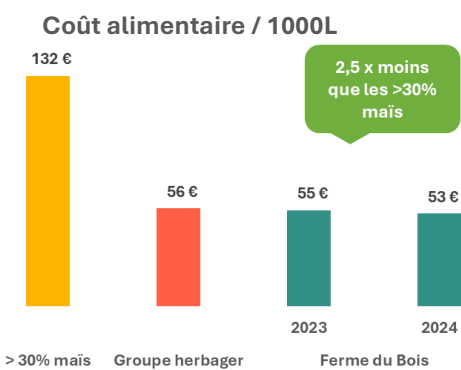
C'est en partie dû à un coût alimentaire deux fois plus faible que le groupe Inosys > 30% de maïs et un coût de la SFP/ha divisé par 2 voir plus selon les systèmes auxquels on compare. Les charges de structures sont plus faibles à l'hectare avec entre autres des charges de mécanisation plus faibles. Les fermes Inosys produisent en moyenne plus de lait mais il est plus cher à produire. **Les éleveurs du groupe ont une conduite plus économe.**

Détail des critères économiques

	> 30% maïs	< 30% maïs	Bio	Groupe herbager	Ferme du Bois	
					2023	2024
Charges opérationnelles/ha	1381 €	971 €	741 €	295 €	191 €	109 €
Coût SFP/ha	356 €	198 €	157 €	85 €	117 €	111 €
Frais véto/UGB	52 €	52 €	33 €	25 €	35 €	19 €
Charges de structures/ha	1737 €	1498 €	1632 €	1085 €	716 €	740 €
Charges de mécanisation/ha	640 €	498 €	535 €	439 €	217 €	259 €

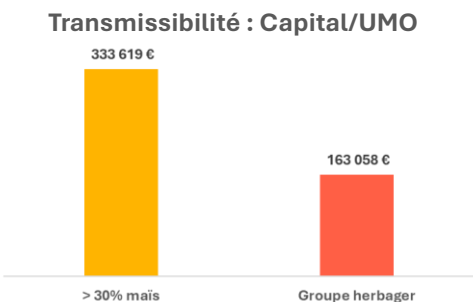
Un coût alimentaire divisé par 2,5 grâce à l’herbe

Le groupe hebager a une utilisation faible voire inexistante des concentrés. Une plus grande autonomie alimentaire et la dominance de l’herbe dans la SFP joue sur cet écart. Chez plusieurs éleveurs du groupe, l’herbe pâturée constitue une ration complète pour les animaux. A la ferme du Bois, il est constitué du coût de la SFP où la majorité des charges sont occupées par les achats de semences et les travaux par tiers et l’achat de minéraux pour l’alimentation des animaux.



Une transmissibilité facilitée par un plus faible capital à racheter

Le rachat du capital mine généralement le revenu des jeunes installés. En effet un capital élevé (mécanisation, robotisation, prix du foncier, cheptels importants, etc.) augmente les annuités à l’installation et engendre des freins à la transmissibilité de l’exploitation. Un capital important demande d’immobiliser beaucoup d’argent, pour une rentabilité parfois faible. Le groupe herbager a des capitaux faibles car les éleveurs ont peu de matériel.



Un revenu disponible identique malgré moitié moins de produits grâce à une réduction drastique des charges

	Revenu disponible				Ferme du Bois	
	> 30% maïs	< 30% maïs	Bio	Groupe herbager	2023	2024
EBE/UMOex	93 650 €	83 236€	78 697 €	63 715 €	82 540 €	27 940 €
Disponible/UMOex	55 870 €	45 447 €	41 559 €	44 300 €	62 240 €	-4 260 €
Disponible/ha	843 €	626 €	543 €	738 €	889 €	-61€
Disponible/1000L	161 €	137 €	135 €	275 €	374 €	-29€
% EBE/PB	35 %	35 %	37 %	46 %	51 %	21%

La question du revenu des éleveurs et de la rémunération des salariés est essentielle. Les éleveurs du groupe herbager dégagent 20% de revenu disponible par UMO exploitant en moins que les systèmes > 30% de maïs. Ramené à l’hectare exploité, le revenu disponible est davantage similaire (-11%) car les fermes du groupe ont des fermes plus petites (-33% de SAU). Les fermes du réseau Inosys ont des résultats dans la fourchette haute du RICA et représentent plus un objectif à atteindre qu’une performance à dépasser. Les éleveurs du groupe dégagent en moyenne **moitié moins de produit** que les éleveurs du réseau Inosys mais ils le compensent par des **charges réduites**.

L’**exemple de la Ferme du Bois** est un peu particulier puisqu’il illustre la **transition** entre le système repris et le système souhaité par Yoann Quiniou. 2023 et 2024 représentent les premières années après la reprise. Nous pouvons observer à travers le tableau ci-dessus que ces deux années ont été très différentes en termes de résultats. Les premières années de reprise peuvent en effet induire d’importantes variations, notamment lorsque le système est en transition. C’est d’autant plus vrai dans ce cas car l’éleveur a opté pour des choix forts dès la deuxième année (passage en monotraite intégrale, embauche de main-d’œuvre supplémentaire).

Des conditions météo favorables, les aides à l'installation et une production de lait plus importante (avant le passage en monotraite) expliquent les bons résultats de la première année (2023).

Les résultats 2024 s'expliquent par différents facteurs :

- Une adaptation du système (passage en monotraite, adaptation des effectifs et moins de vente de viande, embauche de main d'œuvre),
- Des conditions météo défavorables à la production laitière (humidité et manque de soleil),
- Une augmentation de certaines charges (annuités, charges liées à la fauche plus importantes),
- Des conséquences de la première année (régulation cotisation exploitants).

La ferme comporte 2 ateliers distincts (laitier et cidricole) mais, pour les besoins de cette présentation, nous avons extrait uniquement les chiffres concernant l'atelier laitier. En prenant en compte les résultats de l'atelier cidricole, la deuxième année reste excédentaire et génératrice de revenus.

Pour plus de pérennité et de stabilité dans le temps, plusieurs décisions sont prises pour la suite :

- Installation de la compagne de l'éleveur jusque-là salariée de la structure (économie de charges de main d'œuvre et de cotisations sur salaire),
- Passage vers un GAEC au micro BA (baisse des cotisations exploitants, transparence GAEC pour les subventions),
- Augmentation de l'effectif du troupeau laitier,
- Élevage tous les ans des animaux destinés à la vente (viande ; génisses pleines),
- Travail de fond sur les économies de charges.

En conclusion sur la partie économie, les élevages du groupe herbager présentent une productivité moindre mais une efficacité qui permet de couvrir les besoins, envisager de nouveaux investissements et de se rémunérer. Les systèmes majoritairement herbagers du groupe font le choix d'une stratégie économe : réduction des intrants et optimisation du pâturage pour limiter la part des stocks. Ces exploitations présentent des facteurs favorables de durabilité environnementale, économique mais aussi sociale avec des capitaux plus faibles pouvant permettre une transmissibilité facilitée. Les éleveurs du groupe ont aussi des systèmes en cohérence avec leurs attentes personnelles d'exercice du métier d'éleveur leurs apportant de la satisfaction au travail.

UNE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL SATISFAISANTE POUR UN MÉTIER PORTEUR DE SENS

Les conditions d'exercice du métier², présentent des attraits en cohérence avec les attentes des éleveurs : porteurs de sens, de valeurs, offrant de l'autonomie dans les décisions et l'organisation et permettant un contact avec la nature et les animaux. L'épanouissement professionnel est un facteur important de durabilité des fermes, quel que soit le système. Les éleveurs du groupe Pathways illustrent des éleveurs satisfaits de leurs revenus et de leurs conditions de travail.



Yoann exprime un ressenti optimiste à propos de son métier tout en soulignant les spécificités de l'installation :

- **Ressenti face au travail** qui évolue selon la transition du système. Après deux premières années très chargées, l'organisation mise en place commence à porter ses fruits, avec un meilleur confort et une optimisation du temps de travail. L'équilibre entre vie professionnelle et personnelle s'améliore également, malgré une charge mentale encore présente. L'appui du service de remplacement régulier et précieux lui permet de prendre quelques week-ends et congés.
- **L'organisation du travail et la gestion du temps** est en nette amélioration grâce à une meilleure anticipation et à l'appui de sa compagne et d'une salariée. La planification hebdomadaire des chantiers à deux permet une meilleure répartition du travail et une diminution des imprévus, rendue possible par l'expérience acquise et des ajustements techniques. Enfin, il cherche à simplifier son système, notamment en arrêtant l'activité cidricole, afin de réduire durablement la charge et retrouver un rythme de travail plus soutenable.
- **Des relations humaines** importantes. Fort de son expérience passée comme salarié, il veille à répartir le travail selon les compétences et les intérêts de chacun. La communication au sein de l'équipe est facilitée par des temps d'échange quotidiens. Le partage des décisions se fait naturellement avec sa compagne. Globalement, il cherche à instaurer un climat de confiance et de collaboration tout en apprenant à déléguer davantage, même si certaines tâches liées à la gestion de l'herbe restent complexes à déléguer.

² Dossiers techniques de l'élevage n°7 : Eleveur de ruminants : L'attractivité du métier en question.
<https://idele.fr/>

Performance environnementale

Les fermes herbagères font le choix de réduire au maximum l'utilisation d'intrants, ce qui impacte positivement leur résultat économique. Il en va de même pour leur performance environnementale. Qui dit moins d'intrant dit aussi moins d'émissions de gaz à effet de serre, moins de pollution liée à l'azote et aux produits phytosanitaires et moins de dépendance aux énergies, en particulier les énergies fossiles. Moins d'achat c'est aussi plus de sérénité : moins de dépendance à la fluctuation du prix des intrants et à leur disponibilité sur le marché, particulièrement en bio.

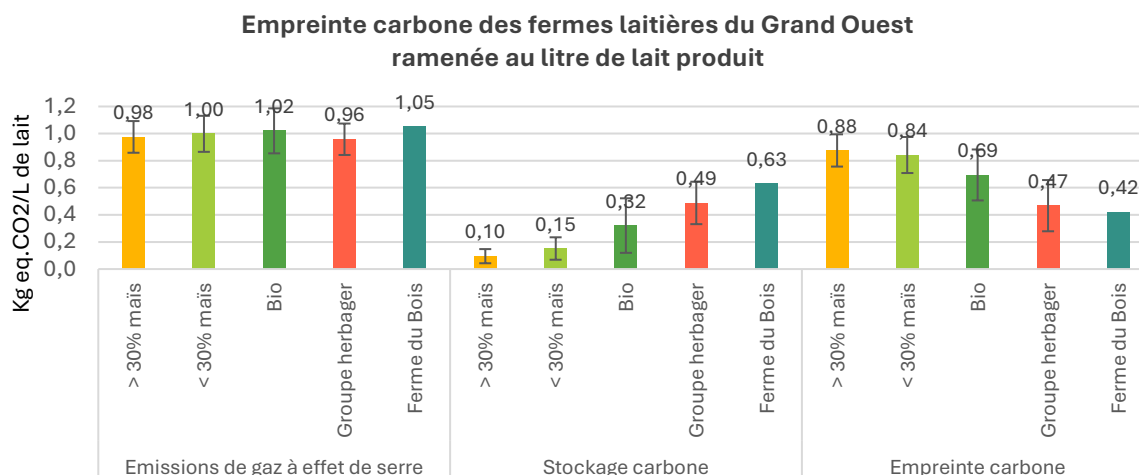
MÉTHODOLOGIE

Nous avons comparé les performances environnementales des fermes herbagères du groupe Pathways ayant réalisé un diagnostic CAP'2ER entre 2020 et 2023 avec celles des fermes du Grand Ouest (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire) ayant fait un diagnostic CAP'2ER entre 2013 et 2022. L'outil de diagnostic CAP'2ER®, basé sur le fonctionnement des analyses de cycle de vie, a pour objectif d'évaluer les performances environnementales des exploitations à partir d'une analyse multicritère.

CAP'2ER Conventionnel > 30% de maïs 3839 fermes du Grand Ouest	 SAU 108 ha	 SFP 72 ha	 Part de maïs dans la SFP 45%	 Nombre de vaches laitières 80	 Production laitière 7 900 L/VL	 Travail 1,9 UMO
CAP'2ER Conventionnel < 30% de maïs 1041 fermes du Grand Ouest	 SAU 117 ha	 SFP 91 ha	 Part de maïs dans la SFP 23%	 Nombre de vaches laitières 74	 Production laitière 7 200 L/VL	 Travail 1,9 UMO
CAP'2ER Bio 318 fermes du Grand Ouest	 SAU 100 ha	 SFP 90 ha	 Part de maïs dans la SFP 6%	 Nombre de vaches laitières 78	 Production laitière 5 200 L/VL	 Travail 2,2 UMO
 Groupe herbage 10 fermes du Grand Ouest	 SAU 75 ha	 SFP 70 ha	 Part de maïs dans la SFP 0%	 Nombre de vaches laitières 48	 Production laitière 4 500 L/VL	 Travail 2,1 UMO
 Ferme du Bois	 SAU 65 ha	 SFP 65 ha	 Part de maïs dans la SFP 0%	 Nombre de vaches laitières 60	 Production laitière 4 338L/VL	 Travail 1,8 UMO

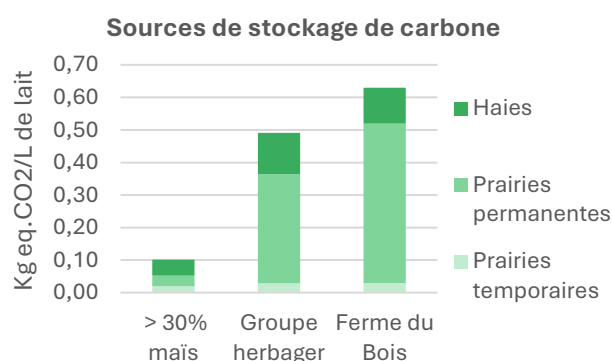
MOINS DE CONTRIBUTION AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE GRACE À PLUS DE CARBONE ORGANIQUE STOCKÉ DANS LES SOLS

L'empreinte carbone d'une ferme permet d'évaluer sa contribution au changement climatique. Plus elle est faible, moins la ferme participe au réchauffement global. CAP2ER calcule **les émissions de gaz à effet de serre** liées à la production agricole. Les 3 principaux gaz à effets de serre sont : le méthane (CH₄), lié à la rumination des animaux et au stockage des effluents ; le dioxyde de carbone (CO₂), lié à la consommation d'énergie et l'achat d'aliment, d'animaux et d'engrais ; le protoxyde d'azote (N₂O), lié à l'épandage des effluents et des engrais minéraux. Par ailleurs, la photosynthèse contribue à l'enrichissement du sol en humus, ce qui peut générer un flux inverse de carbone : captation et stockage de carbone organique dans le sol. CAP2ER estime donc aussi l'effet de l'assolement (cultures/prairies) et des arbres, haies sur le sol dans la variable **stockage de carbone**. Au final, **l'empreinte carbone** calcule la quantité de gaz à effet de serre qui n'est pas compensée par le stockage de carbone.



Les exploitations du groupe herbager ont une empreinte carbone au litre de lait produit significativement inférieure à celle des exploitations ayant plus de 30% de maïs dans la SFP.

Les émissions de gaz à effet de serre par litre de lait produit sont similaires entre les 3 groupes. Pourtant, les systèmes avec plus de 30% de maïs produisent plus de lait par vache. Ils bénéficient donc d'un effet dilution du méthane entérique : plus la quantité de lait produite est élevée, plus la contribution du méthane ramenée au litre de lait produit diminue. Malgré cet effet dilution, les systèmes avec plus de 30% de maïs ont un impact sur le changement climatique final nettement plus fort que les systèmes herbagers. Ceci est lié à leur moindre capacité à retenir le carbone organique stocké dans leur sol. Les élevages herbagers parviennent à compenser plus de 50% de leurs émissions de gaz à effet de serre, contre seulement 10% pour les systèmes maïs.

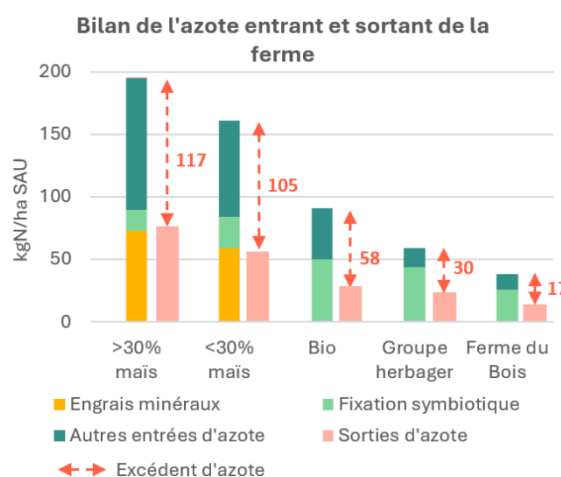


Les prairies sont les premières contributrices au maintien d'un stock de carbone élevé dans les sols. De plus, les haies et les arbres de l'exploitation peuvent fortement accroître le stockage de carbone globalement sur l'exploitation. Pour diminuer son empreinte carbone, on peut donc augmenter la part de prairies dans l'assolement, entretenir les linéaires de haies existants et planter de nouvelles haies.

MOINS DE POLLUTION ENVIRONNEMENTALE

Liée à une meilleure utilisation de l'azote

Les exploitations du groupe herbager sont toutes en agriculture biologique, elles n'utilisent donc pas d'azote minéral. Elles comptent alors grandement sur les légumineuses des prairies pour fixer l'azote de l'air et le rendre disponible pour les graminées. Ce processus de fixation symbiotique représente plus de la moitié des entrées d'azote dans les fermes herbagères. Les exploitations herbagères utilisent trois fois moins d'azote à l'hectare que les fermes >30% maïs. Leur excédent d'azote est également bien inférieur (30kgN/ha contre 117kgN/ha). **Les risques de pertes d'azote vers l'environnement des fermes herbagères est réduit de 75%.**



Devenir de l'excédent d'azote

	> 30% maïs	< 30% maïs	Bio	Groupe herbager	Ferme du Bois
Stockage d'azote dans le sol	15 % soit 17 kg/ha	22 % soit 23 kg/ha	34 % soit 20 kg/ha	39 % soit 12 kg/ha	6 % soit 1 kg/ha
Pertes d'azote vers l'eau	43 % soit 51 kg/ha	37 % soit 39 kg/ha	20 % soit 11 kg/ha	4 % soit 1 kg/ha	0 % soit 0 kg/ha
Pertes d'azote vers l'air	42 % soit 49 kg/ha	40 % soit 42 kg/ha	46 % soit 27 kg/ha	57 % soit 17 kg/ha	94 % soit 15 kg/ha

Dans les fermes herbagères, la moitié de l'azote excédentaire est stockée dans le sol et participe à sa fertilité. Dans les systèmes maïs, la moitié de l'azote est perdue vers l'eau. Les fermes herbagères ont un risque de perte de nitrate cinq fois inférieur aux fermes maïs, Elles contribuent ainsi à préserver la ressource en eau des captages du territoire.

Liée à l'absence de produits phytosanitaires

Les exploitations du groupe herbager ne consomment pas de produits phytosanitaires. Les exploitations >30% maïs utilisent 1,8 doses par ha de SAU.

Liée à une consommation d'énergie plus faible

Les fermes du groupe herbager sont plus autonomes en énergie et consomment globalement deux fois moins d'énergie que les fermes >30% maïs pour produire 1000L de lait. En maximisant le pâturage, ces fermes consomment moins d'énergie directe pour récolter l'herbe, transporter, stocker et distribuer le fourrage. Les animaux étant dehors plus longtemps, il y a aussi moins besoin de pailler, racler et épandre les déjections. Qui dit système herbager dit aussi très peu de maïs dans l'assolement donc peu d'énergie consommée pour le semis, le désherbage et la récolte. L'augmentation de la part de prairie dans l'assolement se traduit par un vieillissement des prairies (70% de prairies permanentes dans la SAU pour le groupe herbager, 100% pour la ferme du Bois et 12% pour >30% maïs). Plus les prairies vieillissent, moins les éleveurs ont besoin de les ressemer.

Energie directe : énergie consommée sur la ferme (carburant, électricité)

Energie indirecte : énergie liée à la fabrication et au transport des intrants utilisés sur la ferme (aliment, engrais, produits phyto)

La consommation électrique des fermes herbagères pour produire 1000L de lait a tendance à être plus élevée car la consommation quotidienne du tank est la même quel que soit le système de production, mais les fermes herbagères produisent moins de lait donc diluent moins cette charge.

Quantité d'énergie directe et indirecte nécessaire pour produire 1000L de lait

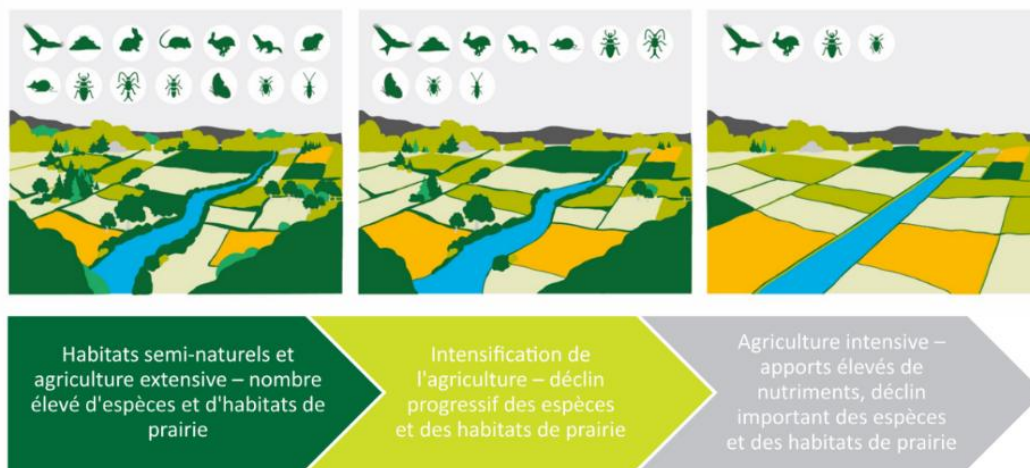
		> 30% maïs	< 30% maïs	Bio	Groupe herbager	Ferme du Bois
Energie directe	Carburant (L de fioul)	21	21	25	15	11
	Electricité (kWh)	64	66	85	82	52
Energie indirecte	Concentré de production (VL + élevage des génisses) (kg)	289	290	180	41	0
	Engrais minéral (kgN)	5,3	6,3	0	0	0
	Produits phytosanitaires (dose)	0,31	0.19	0	0	0
Energie totale (MJ)		2945	2751	2100	1360	1000

Les légumineuses, en fixant l'azote de l'air, réduisent la consommation d'azote minéral. Les prairies composées de graminées et de légumineuses étant naturellement équilibrées en protéines et en énergie, elles constituent une ration complète pour les animaux. **Les fermes herbagères consomment donc moins d'énergie indirecte pour nourrir les animaux.**

PLUS DE BIODIVERSITÉ

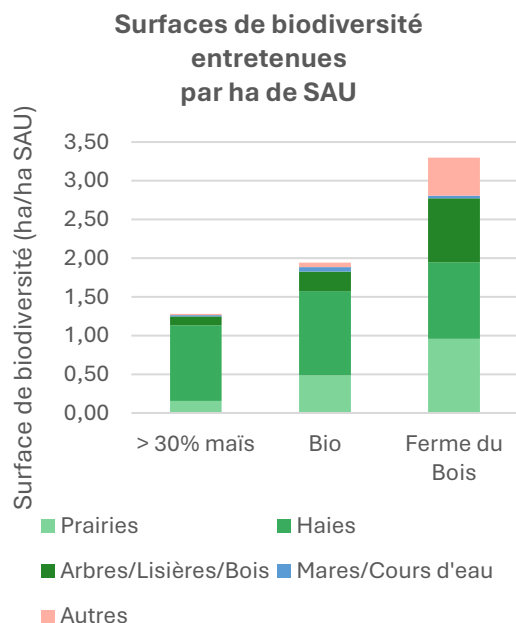
La biodiversité regroupe l'ensemble des espèces vivantes (plantes, animaux, champignons, micro-organismes) et leurs interactions. Elle rend au monde agricole de nombreux services (pollinisation, aération des sols, lutte contre les inondations, ...). Mais le monde agricole a aussi un impact sur elle en détruisant peu à peu les nombreux habitats qui constituent le paysage agricole.

Le déclin de la biodiversité des terres agricoles est dû à une utilisation plus intensive des terres



Source: Cour des comptes européenne.

Avec une plus grande proportion de prairies dans la SAU et plus de haies et bois entretenus, les fermes herbagères entretiennent davantage de surfaces de biodiversité. Par ailleurs, elles travaillent moins le sol puisqu'elles ont davantage de surfaces en prairies permanentes. Cela contribue à améliorer la vie du sol et limite l'érosion.



« Les différents biotopes présents sur la ferme (haies bocagères, arbres isolés, vergers hautes-tiges, zones humides, mares et petits cours d'eau, ...) offrent un grand nombre de lieux de vie pour différentes espèces de la faune et de la flore. On dénombre notamment de nombreuses espèces de rapaces sur la ferme (buses, éperviers, rapaces nocturnes), dont les 3 espèces de chouette présentes dans les zones de plaine d'Europe tempérée : la Chouette Chevêche, la Chouette Hulotte et la Chouette Effraie. Cette dernière est particulièrement sensible aux pollutions environnementales et lumineuse notamment. Ainsi, depuis l'année dernière, nous travaillons en collaboration avec le CPIE des Collines Normandes pour préserver cette espèce à travers notamment la pose de nichoirs sur la ferme et de caméras pour le suivi des populations. Cette volonté de respecter la nature sous toutes ses formes : « visible », comme la Chouette Effraie, mais aussi « invisible », comme la micro-faune du sol fait partie intégrante de notre philosophie de travail. Nous nous estimons très chanceux de pouvoir vivre dans un cadre relativement préservé comme celui-ci et nous efforçons à notre tour de le protéger. »

Yoann Quiniou

DES FERMES VERTUEUSES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Les groupes de fermes laitières comparés sur le Grand Ouest font vivre un nombre similaire d'agriculteurs : autour de 2 personnes. Les fermes herbagères du groupe, de plus petite taille, mobilisent un tiers de surface agricole utile en moins par unité de main d'œuvre pour vivre du métier. Cela permet donc potentiellement de maintenir un tissu rural de fermes plus dense sur leur territoire.

Par ailleurs, les fermes herbagères du groupe sont quasiment autonomes en protéines, elles ne consomment presque pas de surfaces à l'extérieur de leur exploitation. A contrario, les fermes du grand Ouest (> 30% de maïs) ont une autonomie en protéines de 62%. Elles mobilisent donc une quantité non négligeable de surfaces cultivées pour produire des protéines, en France ou ailleurs dans le monde, mais aussi de l'énergie, notamment dans les plaines céréalières françaises. Ce type d'élevage entre donc davantage en compétition avec l'alimentation humaine que l'élevage à l'herbe qui valorise des végétaux non assimilables par l'homme.

Surface mobilisée par UMO et autonomie protéique

	> 30% maïs	< 30% maïs	Bio	Groupe herbager	Ferme du Bois
SAU mobilisée/UMO	57 ha	62 ha	45 ha	37 ha	26 ha
Autonomie protéique	62 %	70 %	91 %	97 %	100 %

En multipliant le nombre de fermes herbagères sur le territoire, il serait possible de faire vivre davantage d'éleveuses et d'éleveurs et ainsi de maintenir un meilleur tissu social en milieu rural. L'amélioration de l'autonomie protéique permet aussi de réduire les importations de matières premières possiblement issues de la déforestation. Ce profil d'exploitation s'avère donc intéressant dans le cadre d'une alimentation durable et a été retenu pour construire un des scénarios 2050 pour l'Europe dans le projet Pathways.

Rédaction : Soline Schetelat (Idele), Gwendoline Elluin (Idele), Yoann Quiniou, Hélène Chambaut (Idele), Amandine Menet (Idele)

Crédit photo : Yoann Quiniou / **Crédit image :** Flaticon.com

Date de publication : Octobre 2025